

RAPPORT FINAL

ATELIER TECHNIQUE SOUS-RÉGIONAL D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ET D'ANALYSES SUR LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT DANS LES PAYS DU CONSEIL DE L'ENTENTE

Abidjan, Côte d'Ivoire

24 au 25 mai 2018

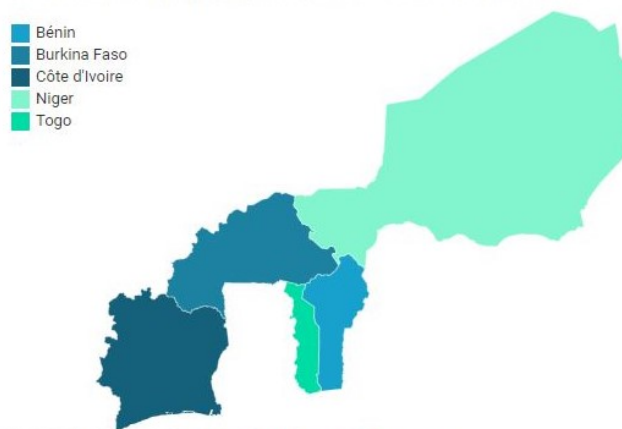


Résumé

Le Conseil de l'Entente, en partenariat avec le bureau de Dakar de l'Institut d'études de sécurité (ISS Dakar) et la Division sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse, a organisé du 24 au 25 mai 2018 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, un atelier d'échange d'expériences et d'analyses sur la prévention de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente.

Cette rencontre a rassemblé une quarantaine d'acteurs gouvernementaux, sécuritaires, de la société civile et des experts/chercheurs des cinq pays membres de l'Espace Entente, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo, auxquels se sont joints quelques experts de la région. Elle a permis aux participants de partager leurs expériences en matière de prévention de l'extrémisme violent (PEV) et de prendre conscience de la nécessité d'investir davantage dans ce domaine. La diversité et la qualité des acteurs, notamment la participation de responsables nationaux en matière de défense et de sécurité, et leurs expériences directes dans la prévention du phénomène ont favorisé la tenue d'échanges ouverts et une meilleure compréhension de cette thématique.

Carte des pays membres du Conseil de l'Entente



Map: ISS Dakar - Septembre 2018 • Get the data • Created with Databwrapper

Le Conseil de l'Entente, la plus ancienne organisation intergouvernementale en Afrique de l'Ouest, a la particularité de recouvrir un espace géographique à cheval sur le Sahel et l'espace côtier ouest-africain vers lequel progresse actuellement les groupes extrémistes violents. De plus, la circonscription de l'analyse aux membres du Conseil de l'Entente et aux pays frontaliers a donné un intérêt particulier à cet exercice. Ces deux facteurs ont non seulement permis de formuler des recommandations destinées au Conseil de l'Entente et à ses États membres, mais également d'apporter un éclairage nouveau sur cette région.

Quelques constats...

Les échanges ont fait ressortir les éléments suivants :

- **Aucun État de l'Espace Entente ne se sent à l'abri des attaques extrémistes.**
- Les groupes extrémistes violents s'installent le plus souvent **dans les zones excentrées et frontalières**, faiblement contrôlées par l'État, où ils trouvent des terreaux favorables liés au sentiment d'abandon des populations.
- Face à l'extrémisme violent, les dirigeants politiques ont bien souvent pour unique réponse le déploiement des forces de défense et de sécurité, qui sont démunies : elles ignorent souvent les réalités de ces régions, n'en parlent pas la langue et n'en comprennent pas la culture.

- Dans ces zones, **les conflits anciens, mal gérés, renaissent sous d'autres formes et se mêlent à d'autres types de violence** (extrémisme violent, trafics de tous ordres, conflits intra et intercommunautaires).
- Les **questions sécuritaires transversales** soulignent les limites du cadre étatique et appellent à une mutualisation des savoirs et des moyens vers des approches intégrées.
- Les multiples formes d'insécurité et de violence, parfois inédites, dans chacun des cinq États (les microbes et jeunes des gares en Côte d'Ivoire, les milieux étudiantins et les enfants mendiants au Niger, les manifestants politiques au Togo, etc.), constituent des **ressorts sur lesquels les groupes extrémistes violents** peuvent s'appuyer pour mener leurs activités.
- Les côtes ouest-africaines constituent une porte d'entrée pour les **produits (drogues, armes) qui alimentent les trafics** et structurent la chaîne financière et les relais avec les groupes armés (y compris extrémistes, qui disposent de cellules ou de relais dans les pays côtiers). Les liens entre espaces côtiers et espaces sahéliens particulièrement touchés par l'extrémisme violent sont étroits.
- Les **recherches** sur les causes profondes et l'évolution de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente restent très rares et largement méconnues. Par ailleurs, la relation entre le monde de la recherche et les institutions gouvernementales est insuffisante et empreinte de méfiance – ce qui semble aller de pair avec une faible prise de conscience par les dirigeants politiques de la gravité des risques.
- Enfin, les participants se sont montrés unanimes quant à la nécessité d'adopter une approche préventive, qui demeure embryonnaire sur les quelques exemples d'espaces où les autorités, surtout locales, ont établi un dialogue avec la population. Il convient donc d'œuvrer à la construction **de passerelles entre les différentes forces vives** et de **travailler à l'inclusion matérielle et politique** des populations concernées.

Quelques recommandations...

- Le **Conseil de l'Entente**, en raison de sa portée géographique qui rassemble à la fois des pays du Sahel et de l'espace côtier, **doit jouer un rôle de premier plan dans la formulation d'une réponse intégrée en matière de prévention de l'extrémisme violent**.
- L'organisation régionale doit contribuer en particulier à la réflexion sur l'élaboration et l'adoption de **politiques communes dans les espaces frontaliers** mais également à la promotion d'activités de **prévention de la violence dans ces espaces**.
- Les **forces de défense et de sécurité** peuvent et doivent jouer un rôle moteur en matière de PEV, notamment en favorisant un recrutement national équilibré non ethnique ou régional ; en privilégiant un comportement respectueux des lois et des populations ; en dialoguant avec les communautés sur les enjeux et les réponses sécuritaires ; en soutenant les populations dans leurs besoins immédiats, comme la mise en place de projets de santé, d'éducation et d'infrastructures. Elles contribueront ainsi à dissiper le sentiment d'abandon des populations et à renforcer la confiance dans l'État.
- Les participants ont ainsi proposé plusieurs orientations devant permettre d'améliorer les actions en matière de prévention, au sein et entre les États :
 - la restructuration du système de sécurité dans les pays concernés ;

- le renforcement de capacités des forces de défense et de sécurité ;
- la mise en place de comités d'éthique multi-acteurs, comme en Côte d'Ivoire, pour faire remonter les informations et sensibiliser les forces de défense et de sécurité ;
- l'éducation des citoyens à la culture de la paix ;
- la mise en place de structures de contrôle aux frontières ;
- une meilleure gestion des dynamiques transfrontalières ;
- une meilleure implication des collectivités territoriales en raison de leur proximité avec les populations ;
- la création de mécanismes pour réduire la portée idéologique de l'extrémisme violent ;
- la formation des médias à une meilleure gestion de l'information afin de promouvoir la prévention de la violence et le vivre-ensemble ;
- le développement d'une recherche plus inclusive déclinant ses résultats en fonction des acteurs, en particulier les décideurs politiques, pour mieux assurer leur opérationnalisation ;
- l'instauration d'une franche collaboration entre les États en matière de renseignement pour identifier les menaces et les réponses à apporter sur le plan diplomatique ;
- l'ouverture d'espaces de dialogue et d'échanges sur les pratiques visant à promouvoir la volonté politique et la créativité des acteurs pour prévenir l'extrémisme violent.

Suite de l'atelier

Au terme de cette rencontre, les points d'action suivants ont été retenus :

- Les co-organisateur publient et diffusent largement un rapport de synthèse de l'atelier ;
- Les recommandations pour renforcer la prévention de l'extrémisme violent sont partagées au cours de la conférence des ministres en charge de la sécurité et de l'intérieur de l'Espace Entente ;
- Les conclusions de cet atelier sont vulgarisées à travers une table ronde publique pour la prévention de l'extrémisme violent, qui sera organisée à Abidjan au dernier trimestre 2018 par le Conseil de l'Entente, le bureau de Dakar d'ISS et le DFAE Suisse, avec le soutien de l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire ;
- Le secrétariat du Conseil de l'Entente, avec le soutien de ses partenaires, poursuit ses efforts en faveur de l'adoption d'une approche intégrée de prévention de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente, tant par les États membres qu'au niveau sous-régional, notamment à travers l'animation d'un espace de dialogue dédié.

1. Introduction

Le Conseil de l'Entente, en partenariat avec le bureau de Dakar de l'Institut d'études de sécurité (ISS Dakar) et la Division sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse, a organisé du 24 au 25 mai 2018 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, un atelier de partage d'expériences et d'analyses sur la prévention de l'extrémisme violent (PEV) dans l'Espace Entente. Cet atelier visait à créer un cadre d'échanges afin de parvenir à une meilleure compréhension de la réalité de l'extrémisme violent dans cette région, et à une meilleure connaissance des réponses apportées, y compris en matière de prévention. Ouvert par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de la Côte d'Ivoire, M. Sidiki Diakité, et par le secrétaire exécutif adjoint du Conseil de l'Entente, M. Abdoulaye Mohamadou, l'atelier a rassemblé une quarantaine d'acteurs gouvernementaux, sécuritaires, de la société civile et des experts/chercheurs des cinq pays membres de l'Espace Entente, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo, auxquels se sont joints quelques experts de la région. Cet atelier a permis aux représentants des États de prendre conscience de la nécessité d'investir davantage dans ce domaine.

La diversité et la qualité des acteurs, notamment la participation de responsables nationaux en matière de défense et de sécurité, et leurs expériences directes dans la prévention du phénomène ont favorisé la tenue d'échanges ouverts et une compréhension approfondie de la prévention de l'extrémisme violent. De plus, la circonscription de l'analyse aux pays du Conseil de l'Entente et aux pays frontaliers a donné un intérêt particulier à cet exercice : le Conseil de l'Entente, la plus ancienne organisation intergouvernementale en Afrique de l'Ouest, a la particularité de recouvrir un espace géographique à cheval sur le Sahel et l'espace côtier ouest-africain, un sous-ensemble géographique au sein duquel progresse l'ancrage de groupes extrémistes violents. Ces deux facteurs ont ainsi permis la formulation de recommandations réalistes et pertinentes destinées au Conseil de l'Entente et à ses États membres, et peut-être également d'apporter un éclairage précurseur sur cette région.

2. Extrémisme violent et Espace Entente : évolutions et réponses

Entre 2013 et 2018, les attaques terroristes, longtemps circonscrites aux confins du Sahara, se sont multipliées et étendues géographiquement. Elles se sont d'abord propagées du nord vers les autres régions du Mali avant d'atteindre le Niger, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Les groupes responsables de ces attaques ont renforcé l'ancrage local de leurs dirigeants et de leurs combattants, à l'instar de la Katiba Macina au centre du Mali ou d'Ansarul Islam au Burkina Faso.

En mars 2017, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) est né de la fusion d'Ansar Dine, de la Katiba Macina, d'Al-Mourabitoune et de l'Émirat d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) au Sahara. En plus de signaler une volonté d'unir leurs forces, cette alliance a confirmé l'existence de liens entre ces groupes. L'État islamique au Grand Sahara (EIGS) a aussi revendiqué des attaques dans la région burkinabè du Sahel et au Niger. Plus à l'Est, dans le bassin du lac Tchad, des pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale sont également confrontés à l'extrémisme violent.

L'avancée de ces groupes vers les pays côtiers se manifeste par des attaques ciblant tant les villes que des postes militaires ou des symboles de l'État ainsi que par les tentatives d'établissement de sanctuaires aux frontières (par exemple dans la zone des trois frontières entre le Mali, le Niger et le

Burkina Faso ou dans les zones frontalières du parc du W à cheval entre le Niger, le Burkina et le Bénin). Dans ces zones reculées, où les relations entre l'État et les citoyens sont parfois dégradées, les groupes extrémistes violents exploitent les frustrations d'origines diverses des populations afin de s'implanter et de gonfler leurs rangs.

Les risques de propagation de la violence vers les pays du Golfe de Guinée font l'objet d'une attention grandissante. Dans cette sous-région, qui a connu de nombreux conflits, notamment dans les années 1990 au Libéria et en Sierra Léone et plus récemment en Côte d'Ivoire, de nombreuses armes sont en circulation. Des ateliers illégaux de fabrication d'armes artisanales se sont aussi développés dans plusieurs pays ouest-africains. En outre, la mobilité des combattants d'un conflit à un autre entretient les dynamiques de violence et renforce les liens entre les acteurs de l'insécurité dans la sous-région.

Dans toute la sous-région, les conflits anciens, mal gérés, renaissent sous d'autres formes et se mêlent à d'autres types de violence (extrémisme violent, trafics de tous ordres, conflits intra et intercommunautaires).

En réponse, depuis les années 2000, les États s'organisent pour faire face aux groupes extrémistes violents. Bien que nécessaires, les réponses essentiellement sécuritaires mises en place jusqu'à présent ne sont pas suffisantes, en raison de la multiplicité des facteurs qui créent un terreau favorable à l'implantation de ces groupes et à leurs stratégies de recrutement. Ces réponses, mal dimensionnées ou mal exécutées, ont parfois même contribué à empirer la situation. Les dimensions politique, historique, sociologique, identitaire et économique de la violence extrême doivent être mieux prises en compte pour que l'action des États – notamment celle des forces de défense et de sécurité – reçoive l'assentiment des populations, et qu'elle se combine au mieux avec les initiatives de prévention prises par d'autres acteurs. Par ailleurs, des situations de crise de nature fondamentalement politique sont progressivement présentées sous l'angle de la menace dite « terroriste », au risque d'introduire une confusion et des amalgames pouvant alimenter la spirale de la violence.

Dès lors, il est important d'améliorer la compréhension de la nature et des enjeux de cette menace transnationale ainsi que des mutations de la violence, et de trouver des articulations pertinentes entre les différents acteurs, afin de proposer des solutions collectives appropriées, aux niveaux local, national, régional et transversal. C'est ce type de démarche qui permet d'investir en amont, dans un travail de prévention portant sur les causes de la violence extrême.

La présente rencontre s'inscrit dans le prolongement d'une série de conversations régionales ayant pour thème « Investir dans la paix et la prévention face à l'extrémisme violent », organisées depuis fin 2015 dans différents pays d'Afrique sub-saharienne et du Nord par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse, en partenariat avec plusieurs organisations¹. L'objectif est d'encourager une dynamique permettant une meilleure compréhension de l'extrémisme violent et d'engager résolument l'action visant à transformer les causes de la violence et proposer des solutions. Selon les participants, ces rencontres, qui ont eu lieu à Dakar, N'Djamena, Alger et désormais Abidjan, ont

¹ Répondant ainsi à l'appel du Secrétaire général des Nations unies à travers son « Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent » (24 décembre 2015) - http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&referer=/english/&Lang=F

permis l'adoption d'initiatives concrètes de prévention sur le terrain en suscitant le partage d'expériences sur le sujet.²

3. Méthodologie

L'objectif du séminaire était double. D'une part, des panels de discussions ont produit une analyse du contexte de l'insécurité en lien avec la violence extrême et un état des lieux des initiatives en cours en matière de prévention. D'autre part, les sessions plénières ont permis de sensibiliser les participants à l'approche de prévention et de favoriser le dialogue entre praticiens, chercheurs, universitaires et représentants des États. Les travaux en atelier ont facilité des discussions approfondies et le partage d'expériences. Ils ont également permis de mieux cerner les concepts, les réalités et les réponses spécifiques aux différents pays de l'Espace Entente. Cette approche a permis un apprentissage fondé sur le partage d'expériences et la réflexion individuelle et collective.

4. Contenu des travaux

L'atelier a été structuré autour des thèmes suivants : (i) le contexte de l'insécurité dans l'Espace Entente et le concept de prévention de l'extrémisme violent ; (ii) les manifestations de l'EV et les réponses dans l'Espace Entente : quelle place pour la prévention ? ; (iii) une meilleure appréhension de l'EV dans l'Espace Entente : entre résilience et vulnérabilité ; (iv) état des lieux des défis et des solutions en matière de PEV dans les pays du Conseil de l'Entente et de la sous-région ; (v) recommandations visant à renforcer l'approche de la PEV destinées aux décideurs de l'Espace Entente (représentants des États au sein du Conseil et de son Secrétariat permanent).

4.1. Le contexte de l'insécurité dans l'Espace Entente et le concept de prévention de l'extrémisme violent

Dans le cadre de cette activité qui rassemblait des acteurs de l'Espace Entente, il était important de proposer une analyse du phénomène à partir de données empiriques et en retraçant sur le plan historique son évolution, son expansion et son implantation géographique. De même, il était nécessaire à l'entame des travaux de revenir sur certains concepts clés, tel que celui de « prévention », et de souligner les paramètres qui peuvent être convoqués pour mener une action pertinente dans ce domaine.

- **L'extrémisme violent dans l'Espace Entente** : Il s'est avéré important de retracer l'évolution de l'extrémisme violent à partir du Mali en 2012 et la progression de la menace vers les pays du Conseil de l'Entente. Une cartographie des groupes extrémistes violents opérant à la frontière de l'Espace Entente a ensuite été réalisée (*Aqmi et Ansardine dans le Nord du Mali ; l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) de Abou Walid El Saharaoui et la Katiba Macina dans la zone des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso) ; Ansarul Islam au Nord du Burkina ; et Boko Haram à la frontière Niger/Nigéria*).

² Voir en fin de document une information sur les principaux résultats de cette initiative.

- **Les résultats des travaux de recherche sur l'extrémisme violent dans le Sahel :** Les études menées ou en cours par l'Institut d'études de sécurité contribuent à la production de données empiriques sur le sujet. Par exemple, les principales conclusions de l'étude « [Jeunes "djihadistes" au Mali : guidés par la foi ou par les circonstances ?](#) » menée en 2016 ont contribué à une compréhension des logiques d'engagement des jeunes au sein des groupes extrémistes violents. Il en ressort que : (i) le piège du prisme religieux doit être évité car l'engagement des jeunes n'est pas toujours l'aboutissement d'un processus d'endoctrinement religieux ; (ii) la relation entre l'État et les citoyens est au cœur de la problématique de l'extrémisme violent. Une réflexion sur la place, le rôle et les pratiques des États paraît au moins aussi urgente que la réponse sécuritaire déployée par ces États ; (iii) la recherche de solutions face à l'extrémisme violent implique d'appréhender le phénomène dans toute sa complexité afin de ne pas céder à la tentation de généraliser ou d'appliquer des recettes identiques dans des contextes différents.
- **Il convient donc de se poser les bonnes questions afin d'apporter des réponses appropriées. Il faut non seulement *comprendre* mais *agir* sur les causes de la violence pour briser la spirale négative.** Ce plaidoyer est au cœur des « Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent » (cf. section 2).
- Enfin, à titre d'**orientations pour une action de prévention pertinente**, il a été proposé : (i) la restructuration du système de sécurité dans les pays concernés ; (ii) le renforcement de capacités des forces de défense et de sécurité ; (iii) l'éducation des citoyens à la culture de la paix ; (iv) la mise en place de structures de contrôle aux frontières ; (v) une meilleure gestion des dynamiques transfrontalières ; (vi) la création de mécanismes pour réduire la portée idéologique de l'extrémisme violent ; et (vii) la formation des médias à une meilleure gestion de l'information afin de promouvoir la prévention de la violence et le vivre-ensemble.

4.2. Les manifestations de l'extrémisme violent et les réponses dans l'Espace Entente : quelle place pour la prévention ?

- **Quel rôle de prévention pour les forces de défense et de sécurité ?** Les forces de défense et de sécurité peuvent favoriser l'action de prévention, en particulier en nouant ou renouant des relations de confiance avec les citoyens et en inscrivant leur action en ligne avec celle des dirigeants politiques. La prévention de l'extrémisme violent doit être globale et multidimensionnelle. Dans ce contexte, les participants recommandent de : (i) revoir le mode de recrutement au sein des forces de défense et de sécurité afin de promouvoir une armée réellement républicaine ; (ii) remédier au sentiment d'abandon au sein des communautés dû à une absence de relations (ou parfois à des relations abusives) entre les forces de défense et de sécurité et la population ; (iii) lutter contre la pauvreté et les violations des droits de l'homme ; (iv) créer des centres d'études en sécurité tels que le Centre des hautes études en défense et sécurité (CHEDS) du Sénégal, pour combattre l'obscurantisme à travers des cadres de concertation. En conclusion, la prévention de l'extrémisme violent passe par le développement d'États plus redevables. En lien avec cela, le rôle et l'effectivité de la Force conjointe du G5 Sahel ont également été interrogés, en soulignant les risques liés au mauvais

comportement de certains éléments et aux effets de la pression militaire, qui pourrait déplacer la menace vers le sud.

- **Que dit la recherche sur les effets des réponses à l'extrémisme violent et la place de la prévention ?** Il est intéressant de se demander si la recherche aurait pu contribuer à éviter la progression de l'extrémisme violent au Mali, dont le centre est désormais perçu comme l'épicentre de nouvelles insécurités, et dans les pays frontaliers. Dans une certaine mesure, la recherche a pu favoriser la compréhension des phénomènes et l'élaboration de meilleures réponses par les États. Au-delà des discours simplistes qui placent le facteur religieux au cœur de l'explication, la recherche empirique analyse : (i) les implications réelles des réponses essentiellement sécuritaires ; (ii) la criminalité organisée caractérisée par la circulation et le commerce des armes et munitions ; (iii) les influences politiques extérieures qui alimentent le phénomène ; et enfin (iv) les liens entre les défis du développement et de la consolidation des États et l'installation des groupes extrémistes violents. Ces observations témoignent du fossé qui sépare la recherche et la formulation des politiques, d'une part, et la recherche et le renseignement national, d'autre part. Une meilleure synergie aurait permis à la recherche de jouer pleinement son rôle d'alerte et de contribution à la prise de décision.
- **À quels défis les dirigeants politiques sont-ils confrontés en matière de réponse à l'extrémisme violent ?** L'extrémisme violent affecte principalement les frontières et les espaces transfrontaliers. Les groupes s'installent le plus souvent dans les zones excentrées et frontalières, faiblement contrôlées par l'État, où ils trouvent des terrains favorables liés au sentiment d'abandon des populations. Face à ce phénomène, les dirigeants politiques ont bien souvent pour unique réponse le déploiement des forces de défense et de sécurité, qui ignorent souvent les réalités de ces régions, n'en parlent pas nécessairement la langue et n'en comprennent pas toujours la culture. L'interprétation stricte de la souveraineté des États est souvent un obstacle à la coopération, aux frontières comme entre les capitales. Comme le résume un participant : « Nos États ont payé le prix fort de leur repli sur eux-mêmes, il est temps d'accélérer le processus d'intégration ». L'absence de mécanisme efficace de gestion de la coopération transfrontalière (les postes de frontières juxtaposés, par exemple, ne fonctionnent pas), l'isolement des États, la faible collaboration de leurs services de renseignement et la porosité des frontières facilitent la croissance des trafics et le déplacement des groupes violents. L'inexistence de politiques communes de gestion des espaces frontaliers contraste avec la collaboration entre les communautés mais aussi entre les groupes armés et l'essor d'économies et de dynamiques sociales locales qui en résulte. À ces réalités s'ajoute la question de la transhumance, dont le lien avec l'insécurité est fréquemment évoqué (qu'il soit avéré ou non). Le Conseil de l'Entente pourrait (i) contribuer à une prise de conscience des décideurs sur la nécessité de mettre en place des politiques intégrées de gestion commune des espaces frontaliers, et (ii) entreprendre des activités socio-économiques et de prévention de la violence dans ces espaces.
- **Quelle contribution la société civile peut-elle apporter en matière de prévention de l'extrémisme violent ?** La réflexion sur cette question a cherché, dans un premier temps, à comprendre le(s) facteur(s) qui prédisposent ou non les communautés à la violence. Un certain nombre de facteurs de vulnérabilité et de résilience liés à la mauvaise gouvernance et

au défi du développement ont été énumérés. Partant de cette analyse, les participants ont déduit que les organisations de la société civile (OSC) ou les communautés elles-mêmes devraient accompagner les initiatives visant à redéfinir les attentes sociétales. Les sociétés de l'Espace entente devraient se doter d'outils d'anticipation pour transformer la réponse sociétale à l'extrémisme violent. Cette recommandation sera opérationnalisée par le renforcement de la confiance entre l'État et la population, entre les populations elles-mêmes et entre les forces de défense et de sécurité et la population. Mais le défi réside dans les démarches à entreprendre pour atteindre ces objectifs. Il existe cependant des initiatives auprès des communautés locales qui ouvrent la voie, y compris au plan transfrontalier.

4.3. Une meilleure appréhension de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente : entre résilience et vulnérabilité

Les objectifs étaient d'identifier : (i) les menaces liées à l'extrémisme violent dans l'Espace Entente et leurs évolutions ; (ii) les acteurs impliqués ; (iii) les facteurs de vulnérabilité et de résilience ; et (iv) les propositions pour affiner la compréhension du phénomène.

Les menaces liées à l'extrémisme violent dans l'Espace Entente et leurs évolutions

Au cours de l'atelier, les participants ont fait le constat que l'extrémisme violent est un phénomène mutant qui requiert la prise en compte des spécificités de chaque pays pour mieux appréhender la relation entre les citoyens et l'État, notamment à travers le système de sécurité et de renseignement. Par ailleurs, l'extrémisme violent a un caractère transnational qui met à mal la logique étatique.

L'extrémisme violent, qui s'est propagé rapidement avec l'effondrement de la Libye, revêt une dimension régionale. Selon les participants, au sein de l'Espace Entente, la menace provient du Sahel et de la présence probable de cellules dormantes dans la plupart des pays membres. Mais chaque pays recèle des facteurs endogènes pouvant nourrir l'extrémisme violent, sur lesquels un travail de prévention devrait être mené.

Les contextes qui pourraient rendre le terrain fertile à l'implantation de la menace dans l'Espace Entente sont :

- les zones grises, délaissées par l'État ou marquées par sa faible présence ;
- la démocratie dévoyée de ses objectifs ;
- la pauvreté et la misère des populations, ainsi que le chômage ;
- l'incivisme des populations ;
- la corruption ;
- les mécanismes de financement (piraterie, trafics, vol de bétail) qui soutiennent des groupes criminels ;
- le manque de prise en compte des revendications sociales ;
- le recul des États dans les domaines sociaux (santé, éducation) et régaliens (sécurité, politique), conséquence des programmes d'ajustement structurel ;
- l'imposition croissante des pratiques religieuses dans certains milieux de la société (par exemple, les établissements universitaires et les administrations) ;
- l'utilisation des espaces maritimes et sahéliens pour divers trafics illicites ;
- le financement des partis politiques provenant parfois des réseaux criminels ;

- les fonds qui seraient collectés dans les mosquées pour financer des groupes extrémistes violents.

Les menaces identifiées sont les suivants :

- l'incursion, dans les États membres du Conseil de l'Entente, de groupes criminels qui parviennent à recruter au sein des populations locales ;
- le développement de l'économie criminelle, une matrice importante pour la compréhension du phénomène de l'extrémisme violent et de son évolution ;
- l'existence de liens forts entre la criminalité et l'extrémisme violent : enrôlement facile des jeunes par des groupes criminels à fort pouvoir économique ;
- l'absence d'une organisation religieuse structurée apparaît, dans certaines circonstances, comme un facteur de vulnérabilité ;
- l'existence d'une pléthore d'écoles coraniques dont les méthodes d'enseignement et le contenu ne sont pas contrôlés par les structures étatiques, combinée à l'absence ou la faiblesse des systèmes éducatifs formels ;
- la faible inclusion des diplômés revenant des États arabes, qui ne maîtrisent pas ou peu le français, langue de travail indispensable pour l'accès à de nombreux emplois ;
- les incursions régulières des groupes djihadistes dans les États membres, notamment au Niger et au Burkina.

L'analyse de l'évolution des menaces montre que :

- le phénomène de l'extrémisme violent se nourrit des failles de nos sociétés ;
- les causes sont différentes selon les contextes et les États. Il est nécessaire de renforcer les capacités des acteurs étatiques afin qu'ils puissent appréhender la complexité de toutes ces menaces (par exemple, la stratification des groupes extrémistes violents et la diversité des facteurs) ;
- il existe une logique de repositionnement des groupes criminels, qui s'adaptent au fur et à mesure que la réponse militaire s'organise ;
- les conflits intra et intercommunautaires sont de plus en plus instrumentalisés par tous les acteurs (les groupes EV, les milices et les États) ;
- le caractère à la fois endogène et transnational des facteurs et des acteurs de la violence extrême pose un défi particulier aux États et rend la réponse régionale intégrée d'autant plus nécessaire.

Les acteurs impliqués

Deux principaux types d'acteurs sont impliqués dans la violence : les acteurs directs et indirects. Les premiers sont les groupes extrémistes violents tandis que les seconds sont principalement les sources de financement illicites et les groupes de propagande de l'extrémisme violent. Sont inclus :

- les groupes extrémistes violents identifiés ;
- les acteurs de la criminalité organisée ;
- les pirates dans le Golfe de Guinée ;
- les transhumants (leur implication dans les trafics illicites utilisant le bétail a été mentionnée dans les débats comme un aspect méritant plus de compréhension) ;

- la classe politique, qui utilise les clivages ou tensions ethniques (milices communautaires par exemple) et crée ainsi un champ favorable à l'établissement et à l'expansion de l'extrémisme violent ;
- certains personnels des forces de défense et de sécurité ;
- les communautés marginalisées dans les zones frontalières.

Les facteurs de vulnérabilité et de résilience

Les facteurs de vulnérabilité sont :

- l'absence de réponses de l'État aux besoins de base ;
- l'absence de l'État et donc de vécu de la réalité d'une gestion publique pour les populations ;
- le manque ou le sentiment de manque de protection ;
- la présence parfois négative de forces de protection (forces de défense et de sécurité) ;
- la circulation d'armes ;
- le manque d'analyse prospective des politiques fondée sur des recherches solides ;
- la libre circulation du nitrate d'ammonium, un engrais chimique utilisé comme explosif par les groupes extrémistes violents ;
- l'absence de certains réflexes sécuritaires (culture professionnelle) chez les agents de sécurité ;
- l'instrumentalisation de l'islam au service de la violence ;
- le retour de Libye des anciens combattants (en l'absence de structure de gestion de ces derniers) ;
- les conséquences possibles du Hadj, notamment les pèlerins qui restent en Arabie Saoudite et peuvent devenir favorables à l'islam de combat au contact des islamistes.

Les facteurs de résilience ou de résistance peuvent être :

- la collaboration entre l'État et les communautés ;
- l'intégration de la chefferie traditionnelle dans la gestion des terroirs par les collectivités locales et l'État ;
- l'amélioration de l'offre de services dans les domaines de l'éducation et de la santé, notamment par des mesures de gratuité de la scolarité et de l'accès aux soins de santé (comme au Niger) ;
- la formation de forces mixtes pour prévenir les attaques et les incursions (de Boko Haram notamment) ;
- la réalisation d'activités civilo-militaires avec les populations ;
- l'exercice du pouvoir public par une élite représentative de l'ensemble de la population ;
- la mise en place de mécanismes et d'institutions telles que la Haute Autorité à la consolidation de la paix et la cellule de veille sécuritaire au Niger ;
- les études qui contribuent à la compréhension de l'extrémisme violent et à l'identification de solutions ;

- les espaces de dialogue inclusifs.

Propositions pour affiner la compréhension et l'action de prévention de l'extrémisme violent dans les pays du Conseil de l'Entente

Pour affiner la compréhension et renforcer la prévention de l'extrémisme violent, les participants ont formulé les propositions suivantes :

- impliquer davantage les collectivités territoriales en raison de leur proximité avec les populations ;
- mener une gestion équitable et transparente des taxes collectées auprès des populations ;
- prendre en charge les étudiants qui reviennent des universités étrangères comme celle de Médine en Arabie Saoudite ;
- capitaliser sur la police de proximité qui joue un rôle important et y associer les mairies pour faciliter leur travail ;
- mettre en place des comités d'éthique comme en Côte d'Ivoire pour faire remonter les informations et sensibiliser les forces de défense et de sécurité ;
- procéder à un maillage effectif du territoire pour en finir avec l'existence de zones grises ;
- lancer des forums nationaux sur la sécurité à travers des pré-forums dans toutes les régions et la participation de représentants désignés par les communautés (exemple du Niger) ;
- améliorer la coopération entre les forces de défense et de sécurité dans les zones frontalières ;
- développer une gestion dynamique des espaces transfrontaliers ;
- adopter des solutions et des mesures simples et concrètes face aux modes opératoires de plus en plus simples des groupes criminels ;
- valoriser la contribution de la recherche à l'élaboration des politiques publiques, rendre la recherche plus inclusive et décliner ses résultats en fonction des acteurs, en particulier les décideurs politiques, pour favoriser leur opérationnalisation ;
- instaurer une franche collaboration entre les États en matière de renseignement pour identifier les menaces et les réponses à apporter sur le plan diplomatique.

4.4. État des lieux des défis et des solutions en matière de prévention de l'extrémisme violent dans les pays du Conseil de l'Entente et de la sous-région

Cette session a permis de faire l'état des lieux des défis qui entravent la mise en œuvre des actions de prévention de l'extrémisme violent, ainsi que des solutions déjà en cours, dans les cinq pays membres du Conseil de l'Entente.

Pays	Défis	Solutions
Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Pauvreté et misère des populations dans les zones frontalières ; - insuffisance du budget transféré aux collectivités locales ; - défis liés au processus de renseignement au niveau local ; - trafic de stupéfiants ; - poches de radicalisation ; - corruption et racket ; - absence de l'État et de ses services dans certaines régions ; - infrastructures publiques absentes ou en mauvais état. 	<p>Les actions menées au Bénin s'inscrivent dans une approche de prévention. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loi sur le renseignement ; - la loi sur la répression du terrorisme et le blanchiment d'argent ; - la mise en place d'une politique de gestion des frontières ; - la réforme de la justice et de la sécurité en cours ; - les opérations conjointes menées dans les espaces frontaliers avec les forces de défense et de sécurité du Togo, du Ghana et du Burkina Faso ; - l'identification et la sécurisation des zones à risque proches du Nigéria.
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> - Extrémisme violent ; - criminalité organisée ; - conflits communautaires. 	<p>Les réponses collectives à l'extrémisme violent qui concernent le Burkina Faso sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une opération conjointe des forces de défense et de sécurité avec trois autres pays (dont le Bénin et le Togo au sein de l'Espace Entente, et le Ghana) ; - des opérations en préparation avec le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Mali ; - la création de postes de contrôles aux frontières juxtaposés ; - la participation du Burkina Faso au G5 Sahel ; <p>Les actions menées par le Burkina au niveau national comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'implication des chefs coutumiers et religieux et des organisations de la société civile dans la sensibilisation en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ; - l'utilisation des médias privés comme canaux de sensibilisation ; - l'implication des ONG et des partenaires techniques et financiers dans la lutte ; - la réalisation d'une étude sur la gestion des espaces frontaliers au niveau national ; - la mise en œuvre d'une stratégie nationale de gestion des frontières ; - la mise en œuvre du Programme d'urgence pour le Sahel (PUS) ; - la création d'un pôle judiciaire spécialisé sur les questions de terrorisme et de blanchiment de capitaux ;

		<ul style="list-style-type: none"> - la mise en place de l'Agence nationale du renseignement (ANR) afin de mutualiser les renseignements au niveau de toutes les forces de défense et de sécurité ; - le Conseil supérieur de la communication pour réguler les activités des médias.
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> - La menace de l'extrémisme violent ; - le phénomène des « gnangro » et des jeunes syndicalistes du secteur du transport urbain ; - le trafic de stupéfiants et de drogue ; - le trafic humain et le vol de bétail ; - l'utilisation du bétail pour faire transiter la drogue ; - le lien entre l'extrémisme violent et les trafics. 	<p>Les réponses apportées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation des forces de défense et de sécurité, y compris aux droits de l'homme ; - l'actualisation des informations et du renseignement sur l'extrémisme violent ; - l'harmonisation des services de renseignement et des techniques pour améliorer la qualité du renseignement ; - le maillage du territoire avec l'implantation de services de police dans toutes les préfectures ; - la mise en place de la police de proximité pour permettre aux forces de défense et de sécurité d'être plus proches des populations et ainsi faciliter le renseignement ; - la mise en place d'un comité d'éthique pour faciliter le renseignement et la mise à jour des informations ; - la mise en œuvre de politiques emploi-jeunes ; - la mise en place d'un cadre légal pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le terrorisme ; - la coopération bilatérale et multilatérale au niveau sous-régional ; - la synergie d'actions avec les structures telles que le GIABA, Interpol et autres.
Niger	<ul style="list-style-type: none"> - La criminalité transfrontalière ; - le trafic de drogue ; - la radicalisation dormante ; - le contrôle du prêche religieux. 	<p>Les réponses apportées visent notamment à renforcer la sécurité et à améliorer le développement. On note :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. au niveau national : <ul style="list-style-type: none"> ● la mise en place de structures telles que l'Association pour la culture islamique du Niger (ACIN), la direction des affaires islamiques du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation, de la Sécurité publique, des Affaires coutumières et religieuses, le Conseil islamique du Niger et la Haute Autorité à la consolidation de la paix (HACP) ; ● la création, par le président de la République, du Centre national d'études stratégiques et de sécurité (CNESS), qui est un outil d'aide à la décision. 2. aux niveaux régional et local : <ul style="list-style-type: none"> ● la valorisation des sultanats, chefferies et groupements ethnolinguistiques ; ● la mise en place d'instances de dialogue inter et intrareligieuses ; ● la réorganisation des instances des croyances traditionnelles du terroir ; ● la redynamisation des structures associatives religieuses et féminines ; ● l'élaboration de cadres juridiques pour les ONG internationales et les partenaires au développement. 3. dans la région de Diffa :

		<ul style="list-style-type: none"> des campagnes de distribution de vivres, de vaccination du cheptel et de soins de santé primaire pour les populations. <p>4. dans la région de Tillabéry ;</p> <ul style="list-style-type: none"> des initiatives déjà prises et d'autres en cours sur le plan humanitaire et politique, en plus du dispositif sécuritaire, pour résoudre les conflits.
Togo	<ul style="list-style-type: none"> Piraterie maritime ; criminalité organisée transfrontalière ; défis liés au processus de renseignement au niveau local ; trafic de stupéfiants ; poches de radicalisation ; corruption et racket ; absence de l'État et de ses services dans certaines régions. 	<p>Le Togo a opté pour la prévention de l'extrémisme violent à travers des actions telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> la coopération et la mise en œuvre des recommandations issues du conseil des ministres de l'Intérieur de l'Espace Entente ; la mutualisation des actions des forces de défense et de sécurité ; la mise en œuvre des accords issus de l'initiative d'Accra ; la mise en application des accords signés dans le cadre des opérations conjointes Bénin - Togo - Burkina Faso - Ghana ; l'instauration d'un dialogue sur l'emploi des jeunes à travers le forum sur la jeunesse ; la réforme du système de défense et de sécurité ; le maillage du territoire.

4.5. Recommandations

À partir des conclusions des précédentes sessions, des recommandations visant à renforcer l'approche de la prévention de l'extrémisme violent ont été formulées à l'endroit du Secrétariat permanent du Conseil de l'Entente, des États membres et des centres de recherche.

Acteurs	Recommandations pour renforcer l'approche de prévention	Actions de mise en œuvre et de suivi des recommandations	Acteurs impliqués	Synergie avec les approches existantes	Coordination avec les autres structures régionales
État	Maintenir les efforts pour prévenir l'extrémisme violent et mettre davantage l'accent sur les actions impliquant les populations		<ul style="list-style-type: none"> Organisations de la société civile (OSC) Médias Collectivités territoriales 		<ul style="list-style-type: none"> Conseil de l'Entente (CE) CEDEAO UEMOA Union du Fleuve Mano Autorité du Bassin du Niger (ABN) Autorité du Liptako-Gourma (ALG) G5 Sahel UNOWAS États membres du CE

Lutter contre les inégalités pour infléchir le sentiment d'abandon et contribuer à la mise en œuvre des programmes de développement	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place ou renforcement de la police de proximité - Valorisation des activités civilo-militaires - Délivrance de services sociaux de base 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - OSC (veille citoyenne) 	<ul style="list-style-type: none"> - Échanges de bonnes pratiques entre les États 	<ul style="list-style-type: none"> - CE - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
Promouvoir la gestion des espaces frontaliers par la mise en œuvre d'actions visant à les valoriser	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'infrastructures socioéconomiques de base - Sécurisation des espaces frontaliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - OSC (veille citoyenne) - UA - CEDEAO - UEMOA - Partenaires techniques et financiers (PTF) 	Synergies avec les programmes en cours à l'UA, la CEDEAO et l'Union du Fleuve Mano	<ul style="list-style-type: none"> - CE - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
Renforcer le rôle des collectivités locales en matière de prévention et la collaboration entre les niveaux local et central dans le domaine sécuritaire	<ul style="list-style-type: none"> - Allocation de ressources pour la prévention locale - Intégration des collectivités dans les cadres d'échanges sur la sécurité aux niveaux national et régional 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - OSC 	Échanges de bonnes pratiques entre les États (exemple du Bénin)	Conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA
Mettre en œuvre des politiques de jeunesse inclusives valorisant les jeunes et apportant des réponses concrètes à leur vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des programmes emploi-jeunes - Formation des jeunes à la culture de la paix 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - OSC 	Les projets et programmes mis en œuvre par les ONG	<ul style="list-style-type: none"> - CE - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
Créer des espaces de dialogue pour réduire les distances entre la jeunesse (y compris les jeunes appartenant aux groupes violents) et les autorités politico-administratives	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et/ou dynamisation des cadres de concertation 	<ul style="list-style-type: none"> - OSC - Organisations faitières de jeunes - Collectivités territoriales 	Échanges de bonnes pratiques entre les États (exemple du Niger)	<ul style="list-style-type: none"> - CE - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
Réactiver les structures traditionnelles (chefferies, responsables religieux) dans le cadre de la prévention de l'extrémisme violent	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du rôle des autorités traditionnelles et religieuses par l'allocation de 	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales 	Échanges de bonnes pratiques entre les États (exemple du Burkina)	Conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA

		ressources financières adéquates			
	Organiser et encadrer la construction des édifices religieux	<ul style="list-style-type: none"> - Adoption et/ou application des textes portant organisation des cultes - Renforcement des moyens de contrôle des structures nationales chargées des cultes 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables et chefs religieux 	Échanges de bonnes pratiques entre les États	<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO - CE - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
	Favoriser le dialogue interreligieux, interculturel et intercommunautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et animation de cadres locaux et nationaux d'échanges entre les religions, les cultures et les communautés 	<ul style="list-style-type: none"> - Responsables et chefs religieux - Collectivités territoriales - Médias 	Symposium international sur le dialogue interreligieux et interculturel en Afrique de l'Ouest	<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO - CE - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
	Valoriser la recherche pour une meilleure élaboration des politiques publiques	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des centres universitaires et de recherche dans l'élaboration des politiques publiques - Prise en compte des résultats des recherches dans la mise en œuvre des politiques publiques - Allocation de fonds destinés à la recherche 	<ul style="list-style-type: none"> - États - PTF - Médias - CE 	Échanges d'expériences avec des centres universitaires et de recherche dans d'autres pays	<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
	Mettre en place un observatoire de prévention de l'extrémisme violent au sein des États afin de faciliter le suivi et la prise de décisions		<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales - État 		<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
	Inclure tous les acteurs (forces de défense et de sécurité, OSC, chercheurs, universitaires, collectivités locales, etc.) dans les actions de prévention		<ul style="list-style-type: none"> - État 		<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
	Élaborer une stratégie nationale de prévention de		<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités territoriales 		<ul style="list-style-type: none"> - CEDEAO

	l'extrémisme violent et allouer les moyens nécessaires à sa mise en œuvre	- Partage des stratégies nationales de PEV entre États membres du CE	- État		- Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
Conseil de l'Entente	Prendre en compte les spécificités nationales pour développer des recommandations adaptées aux défis particuliers, soit à l'attention des États membres, soit au plan régional		- Collectivités territoriales - État		- CEDEAO - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
	Mettre en œuvre les recommandations des études sur « la situation sécuritaire des États membres du Conseil de l'Entente » et sur « le diagnostic du système de renseignement dans les États membres »	- Mise en place et opérationnalisation du Mécanisme entente de renseignement ³ - Élaboration et mise en œuvre d'un programme sur les frontières de l'Espace Entente	- États - Partenaires techniques et financiers	Échanges de bonnes pratiques entre les États	- CEDEAO - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
	Faire un état des lieux de toutes les actions de prévention mises en œuvre et jouer le rôle de coordination et d'animateur		- Secrétariat CE - États - autres acteurs sociétaux		
	Poursuivre les efforts du Secrétariat du CE, avec le soutien de ses partenaires, en faveur de l'adoption d'une approche intégrée de prévention de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente, tant par les États membres qu'au niveau sous-régional, à travers l'animation d'un espace de dialogue dédié.		- Secrétariat CE - États membres - ISS Dakar - DFAE Suisse - Autres partenaires		
	Avoir à l'esprit une vision globale des initiatives prenant en compte les pays du Sahel et ceux du Golfe de Guinée		- États - PTF		
			- États		

³ Projet qui vise à mettre à niveau les systèmes nationaux de renseignement et à créer et promouvoir l'environnement et le système de renseignement communautaire à l'échelle de l'Espace Entente.

	Envisager des options de mobilisation de fonds provenant des États membres pour la mise en œuvre des initiatives de prévention				
	Créer un observatoire sous-régional sur l'extrémisme violent		- États - PTF		- CEDEAO - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN - G5 Sahel
	Établir un répertoire des bonnes pratiques de chaque pays en matière de prévention de l'extrémisme violent pour favoriser les échanges		- États		
	Accélérer la mise en place du Mécanisme entente de renseignement		- États - PTF		
Centres universitaires et de recherche	Rendre la recherche plus inclusive et décliner les résultats de celle-ci en fonction des acteurs pour mieux assurer leur opérationnalisation	- Implication des structures bénéficiaires dans les processus de recherche - Accompagnement des structures bénéficiaires à la mise en œuvre	- États - PTF - CE	Échanges d'expériences avec les autres centres universitaires et de recherche du monde	- CEDEAO - Union du Fleuve Mano - ALG - ABN
	Créer un réseau interuniversitaire de recherche sur la prévention de l'extrémisme violent et du radicalisme		- États - PTF - CE	Échanges d'expériences avec les centres universitaires et de recherche dans d'autres pays	- CEDEAO

5. Suite de l'atelier

Au terme de cette rencontre, les points d'action suivants ont été retenus :

1. Les co-organiseurs publient et diffusent largement un rapport de synthèse de l'atelier ;
2. Les recommandations visant à renforcer l'approche de la prévention de l'extrémisme violent sont partagées lors de la conférence des ministres en charge de la sécurité et de l'intérieur de l'Espace Entente ;
3. Les conclusions de cet atelier sont vulgarisées à travers une table ronde publique pour la prévention de l'extrémisme violent, qui sera organisée à Abidjan au dernier trimestre 2018 par le Conseil de l'Entente, le bureau de Dakar d'ISS et le DFAE suisse, avec le soutien de l'Ambassade de Suisse en Côte d'Ivoire ;
4. Le Secrétariat du Conseil de l'Entente, avec le soutien de ses partenaires, poursuit ses efforts en faveur de l'adoption d'une approche intégrée de prévention de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente, tant par les États membres qu'au niveau sous-régional, notamment à travers l'animation d'un espace de dialogue dédié.

À propos du Conseil de l'Entente

Créé le 29 mai 1959, le Conseil de l'Entente est la plus ancienne organisation intergouvernementale en Afrique de l'Ouest et comprend le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo. Il couvre un espace de 2 033 065 km² avec une population de 81 millions d'habitants en 2006, partageant la même langue de travail, la même monnaie, le même arsenal juridique des droits des affaires (OHADA) et comptables (SYSCOA). Les objectifs assignés au Conseil de l'Entente sont:

- Contribuer au renforcement des relations politiques entre les États membres, en vue de maintenir entre eux et dans la sous-région ouest africaine un climat de paix, de sécurité, de solidarité, et de compréhension mutuelle nécessaire pour un développement économique et social durable ;
 - Promouvoir dans l'Espace Entente et dans la sous-région ouest africaine une intégration politique et culturelle plus étroite et plus dynamique, notamment par le renforcement des relations de fraternité, de solidarité et de coopération ;
 - Promouvoir le développement économique des États membres à travers la réalisation de projets et programmes conjoints susceptibles d'accroître le bien-être des populations.
- www.conseildelentente.org

À propos de l'Institut d'études de sécurité (ISS)

L'ISS cherche à développer les connaissances et les compétences qui assurent l'avenir de l'Afrique, avec pour objectif le renforcement de la sécurité humaine, afin de construire une paix durable et de garantir la stabilité.

Fondé en 1991, l'ISS est une organisation africaine à but non lucratif disposant de bureaux en Afrique du Sud, en Éthiopie, au

Kenya et au Sénégal. Le bureau de Dakar a décentralisé son équipe et est notamment présent au Mali, en Côte d'Ivoire et au Nigeria. L'ISS couvre de nombreuses thématiques, telles que la criminalité transnationale, les migrations, la sécurité maritime, le développement, le maintien et la consolidation de la paix, la prévention de la criminalité, la justice pénale, ainsi que l'analyse des conflits et de la gouvernance.

En utilisant ses réseaux et son influence, l'ISS fournit des analyses qui font autorité, des formations pratiques et de l'assistance technique aux organisations régionales, aux gouvernements et à la société civile. Cela favorise de meilleures politiques et pratiques, et permet aux dirigeants de prendre des décisions éclairées pour faire face aux défis en matière de sécurité humaine en Afrique.

www.issafrica.org

À propos du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse

À la suite de la présentation par le Secrétaire général des Nations unies de son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent début 2016, le DFAE suisse a fait de cette thématique une priorité, et a adopté en avril 2016 un [Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent](#). Il entreprend depuis toute une série d'activités de plaidoyer en faveur de cette approche de prévention centrée sur les causes de la violence et les alternatives qui peuvent être apportées, ainsi que des activités auprès de ses partenaires sur le terrain.

Il a par exemple lancé, avec plusieurs autres partenaires, l'initiative des **Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent**, dont la première édition a eu lieu à Dakar en juin 2016, la seconde à N'Djamena (Tchad) en juin 2017 et la troisième à Alger en

juin 2018. Cet espace a rassemblé près de 500 personnalités d'horizons professionnels divers d'Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale – ainsi que quelques experts extérieurs et organisations régionales ou internationales actives dans ces régions. De nature volontairement informelle, ces échanges ont permis d'aborder dans un espace et un climat d'ouverture les dimensions sensibles et complexes de cette approche de prévention de la violence extrême (y compris son caractère politique). L'objectif est à la fois de proposer un espace d'échange et de dialogue sur l'approche de prévention, de renforcer les passerelles entre différents acteurs et de mettre en exergue/renforcer les initiatives positives représentant des alternatives concrètes à l'EV qui sont portées par des acteurs de ces régions. www.dfae.admin.ch

--> Synthèse de la rencontre de Dakar (2016) :
https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609_Investing-in-Peace-FRENCH.pdf

--> Synthèse de la rencontre de N'Djamena (2017) :
<https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/08/IPI-E-RPT-Chad-Meeting-NoteFrench.pdf>

--> Synthèse de la rencontre d'Alger (2018) :
https://gallery.mailchimp.com/dd3dd71465ae4b31be756537e/files/0cc6694b-def9-4b02-a1cc-095d9b0c6906/IPI_E_RPT_Rapport_Conversations_d_Alger.01.pdf